

## **Les compagnies appuient l'OACI à l'approche d'une entente historique sur les émissions**

### **– Renforcement des normes mondiales permettant la connectivité mondiale –**

L'Association du transport aérien international (IATA) a prié instamment les gouvernements réunis à la 39<sup>e</sup> Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) de s'entendre sur une mesure mondiale basée sur le marché destinée à aider l'industrie aérienne à gérer son empreinte carbone.

En tête de l'ordre du jour de l'Assemblée de l'OACI se trouve la proposition en vue de mettre en place le Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA).

« L'industrie aérienne mondiale s'est manifestée vigoureusement pour encourager les gouvernements à écrire une page d'histoire en s'entendant sur la mise en œuvre du CORSIA. Ce sera le premier accord mondial du genre destiné à un secteur industriel. Nous nous sommes engagés à poursuivre une croissance neutre en carbone à partir de 2020. Le CORSIA, ainsi que d'autres mesures d'amélioration des technologies, des opérations et des infrastructures, maintiendra l'aviation au premier plan des industries qui gèrent de façon responsable leurs impacts sur le climat », a déclaré M. Alexandre de Juniac, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

Les compagnies aériennes membres de l'IATA ont adopté des résolutions lors de leurs assemblées générales annuelles de 2013 et de 2016, demandant aux gouvernements de mettre en place une mesure mondiale basée sur le marché (GMBM) pour aider à gérer l'empreinte carbone de l'aviation. La GMBM doit viser des réductions d'émissions réelles (et non servir de source de revenus pour les gouvernements), tenir compte des différentes situations des compagnies aériennes en fonction de la maturité des marchés, et ne pas causer de distorsion de la concurrence.

« Nous avons, dans l'actuelle proposition de CORSIA, un compromis pragmatique. Et comme 60 États se sont déjà engagés pour une période volontaire, une dynamique se dégage. Il faut que d'autres États fassent preuve de leadership et d'engagement envers la durabilité en s'engageant aussi », explique M. de Juniac.

La GMBM doit être mise en œuvre dans le cadre du bouquet de mesures comprises dans la stratégie à quatre piliers de l'industrie concernant les changements climatiques. La GMBM est une solution d'appoint en attendant que les améliorations des technologies, des opérations et des infrastructures permettent d'atteindre pleinement les objectifs de durabilité de l'industrie. Ces objectifs sont les suivants :

- Amélioration moyenne de l'efficacité énergétique de 1,5 % d'ici 2020
- Croissance neutre en carbone à partir de 2020
- Réduction de moitié des émissions nettes de carbone d'ici 2050, par rapport au niveau de 2005

### **Sûreté**

La sûreté sera aussi un sujet de premier plan à l'Assemblée, à la lumière de la [Résolution 2309 du Conseil de sécurité des Nations Unies](#) adoptée le 22 septembre 2016. Sous la direction de l'OACI, le Conseil de sécurité réaffirme l'importance pour les gouvernements nationaux d'investir dans des mesures destinées à assurer la sécurité de l'aviation dans le contexte de la menace terroriste croissante.

« La menace terroriste plane partout sur notre monde, y compris sur l'industrie aérienne. Il est encourageant de voir les gouvernements aborder les menaces à la sécurité de l'aviation aux plus hauts échelons internationaux. Nous soutenons pleinement le leadership de l'OACI dans ses efforts pour aider les États à assumer leurs responsabilités en matière de sûreté. La priorité absolue de l'aviation est de protéger nos passagers et nos équipages de tout danger. Nous sommes impatients d'offrir notre expertise internationale pour aider de toutes les façons possibles », déclare M. de Juniac.

### **Le reste de l'ordre du jour**

L'IATA a soumis quelque 25 notes de travail à la 39<sup>e</sup> Assemblée de l'OACI, portant sur un large éventail de sujets pour lesquels les normes internationales jouent un rôle. Il s'agit notamment de la sécurité, de la sûreté, de la ratification et de l'application des traités mondiaux, de l'efficacité des infrastructures, de l'attribution des créneaux aéroportuaires, des niveaux excessifs de taxation, de la promotion d'une réglementation plus intelligente et d'une foule d'autres questions. Toutes les notes de travail peuvent être consultées sur le [site de l'OACI](#).

« L'aviation repose sur des normes mondiales. C'est un thème récurrent de nos interventions à l'OACI. L'industrie aérienne soutient quelque 63 millions d'emplois et une activité économique de 2 700 milliards de dollars. Cette année, les compagnies aériennes vont transporter en toute sécurité environ 3,8 milliards de passagers et 50 millions de tonnes de marchandises. Cela apporte une valeur extraordinaire à notre monde. Je crois fermement que nous œuvrons dans une entreprise de liberté, qui a un impact positif important et croissant sur notre planète. Notre objectif à la 39<sup>e</sup> Assemblée de l'OACI est de renforcer les normes mondiales qui sont au cœur de la remarquable contribution de l'aviation à la vie moderne », conclut M. de Juniac.